



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mise en avant de causes sociales en organisant un loto national

Question écrite n° 21545

Texte de la question

M. Sébastien Leclerc appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les suites qui pourraient être données au concept du Loto du patrimoine, qui a été organisé pour la première fois en septembre 2018 et qui, au-delà d'avoir permis de récolter des fonds pour l'objet dédié, a également permis une belle mise en lumière de l'ensemble des initiatives qui sont prises pour la sauvegarde du patrimoine. Il lui indique que l'engouement populaire suscité par cette loterie pourrait se retrouver chaque année s'il était décidé, par exemple, de coupler au label officiel « Grande cause nationale » l'organisation d'un loto. Il considère que les thématiques sociales, notamment la recherche sur la maladie d'Alzheimer, la prise en charge de la dépendance dans les EHPAD, la recherche sur les maladies orphelines ou encore l'accompagnement des diabétiques pourraient être davantage mises en lumière par la médiatisation que suscite l'organisation du loto et il lui demande quelles sont ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Leclerc](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21545

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6613

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)